

### Rapport de la commission financière

Lors de la séance du 6 décembre 2022 en compagnie du conseil de paroisse, la commission financière a examiné le budget 2023 de fonctionnement de la paroisse catholique de Romont.

### Fonctionnement

Le budget 2023 est dans la continuité des années précédentes en ce qui concerne les charges. Quelques positions ont été adaptées, avec par exemple, un budget de CHF 7'500.00 pour les frais de culte. Les coûts liés à la fourniture de l'énergie de chauffage pour les bâtiments ont été augmentés de 10 % pour tenir compte de la situation sur le marché de l'énergie.

En ce qui concerne les produits, les démarches entreprises pour la relocation des espaces de la Maison St-Charles portent leur fruit. Le montant des loyers va se monter à CHF 144'320.00. Pour mémoire, les comptes 2020 présentaient des locations pour CHF 100'088.00.

Les produits des impôts sont estimés stables à CHF 891'027.00. Il y a toutefois lieu d'être prudent car l'impôt sur le bénéfice des sociétés peut être sujet à de la volatilité si les grandes entreprises n'ont pas encore été taxées de manière définitive par le canton. Preuve en est dans les comptes 2022, avec le remboursement de l'impôt sur le capital.

Après un amortissement obligatoire de CHF 59'000.00, le budget 2023 présente un solde négatif de CHF 9'584.40 pour un total de charges de CHF 1'220'265.40 et des produits pour CHF 1'210'681.00.

Nous tenons à relever que le dossier complet mis à notre disposition et les explications de Mme Stéphanie Oberson, caissière et M. Benoît Chobaz, président, ainsi que des conseillères et conseillers paroissiaux ont grandement facilité notre tâche. Aux questions que nous avons posées, ils ont apporté des réponses claires. Nous les remercions très cordialement de leur aimable collaboration.

Au terme de notre contrôle, nous préavisons favorablement le budget de fonctionnement 2023 de la paroisse catholique de Romont et vous proposons, Mesdames, Messieurs, de l'approuver.

Christophe Girard  
Président



Marc Delabays



Jean-Marc Fasel  
Secrétaire



Romont, le 28 mars 2023 / MD